



**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

Une structure au cœur du développement durable

Connaître  
Comprendre  
Conserver  
Communiquer

# Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis

*Tronçons 1, 2, les Yvris et la RD 40*

Décembre 2011



**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité

Muséum national d'Histoire naturelle

61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris - France

Tél. : 01 40 79 35 54 – [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)



## Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Une structure au cœur du développement durable

Connaître  
Comprendre  
Conserver  
Communiquer

# Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric HENDOUX, directeur du Conservatoire  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Sébastien Filoche, Responsable de la délégation Île-de-France  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [filoche@mnhn.fr](mailto:filoche@mnhn.fr)

**Inventaires, rédaction et mise en page :** Fiona Lehane

**Le partenaire de cette étude est :**

Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité  
Conseil général de la Seine-Saint-Denis  
Hôtel du Département  
93006 Bobigny Cedex  
FRANCE

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

### Crédits photos

**Photo de couverture :** Friche du tronçon 1 du Chemin des Parcs (Fiona Lehane).

**Photos incluses dans le rapport :** Fiona Lehane (à l'exception de quelques photos pour lesquelles les auteurs sont cités)

### Référence à utiliser :

Lehane F., 2011. Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 22p.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
LOCALISATION EN SEINE-SAINT-DENIS .....	1
<b>TRONÇON 1 .....</b>	<b>1</b>
LOCALISATION.....	2
MATERIELS ET METHODES .....	2
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	3
<b>TRONÇON 2.....</b>	<b>12</b>
LOCALISATION.....	12
MATERIELS ET METHODES .....	12
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	12
<b>LES YVRIS .....</b>	<b>17</b>
LOCALISATION.....	17
MATERIELS ET METHODES .....	17
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	17
<b>RD 40.....</b>	<b>19</b>
LOCALISATION.....	19
MATERIELS ET METHODES .....	19
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	20
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>22</b>

# Introduction

## Localisation en Seine-Saint-Denis

Le Chemin des Parcs est un projet d'aménagement du territoire ambitieux, ayant pour objectif la création d'une voie douce plantée à forte valeur qualitative reliant tous les cœurs de verdure du département. L'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine de Seine-Saint-Denis a demandé au Conservatoire botanique national du Bassin parisien de réaliser un suivi de la végétation de 4 des tronçons du Chemin des Parcs (fig.1). Le tronçon 1 et la portion des Yvris ont été prospectés avant travaux contrairement au tronçon 2 et à la RD 40 qui ont été récemment aménagés. Une partie du tronçon 2, le chemin de la Glaisière, a déjà fait l'objet d'un suivi l'an passé (Doucet, 2010), tout comme la RD40 (Doucet, 2011). Les mêmes protocoles ont été repris en 2011.

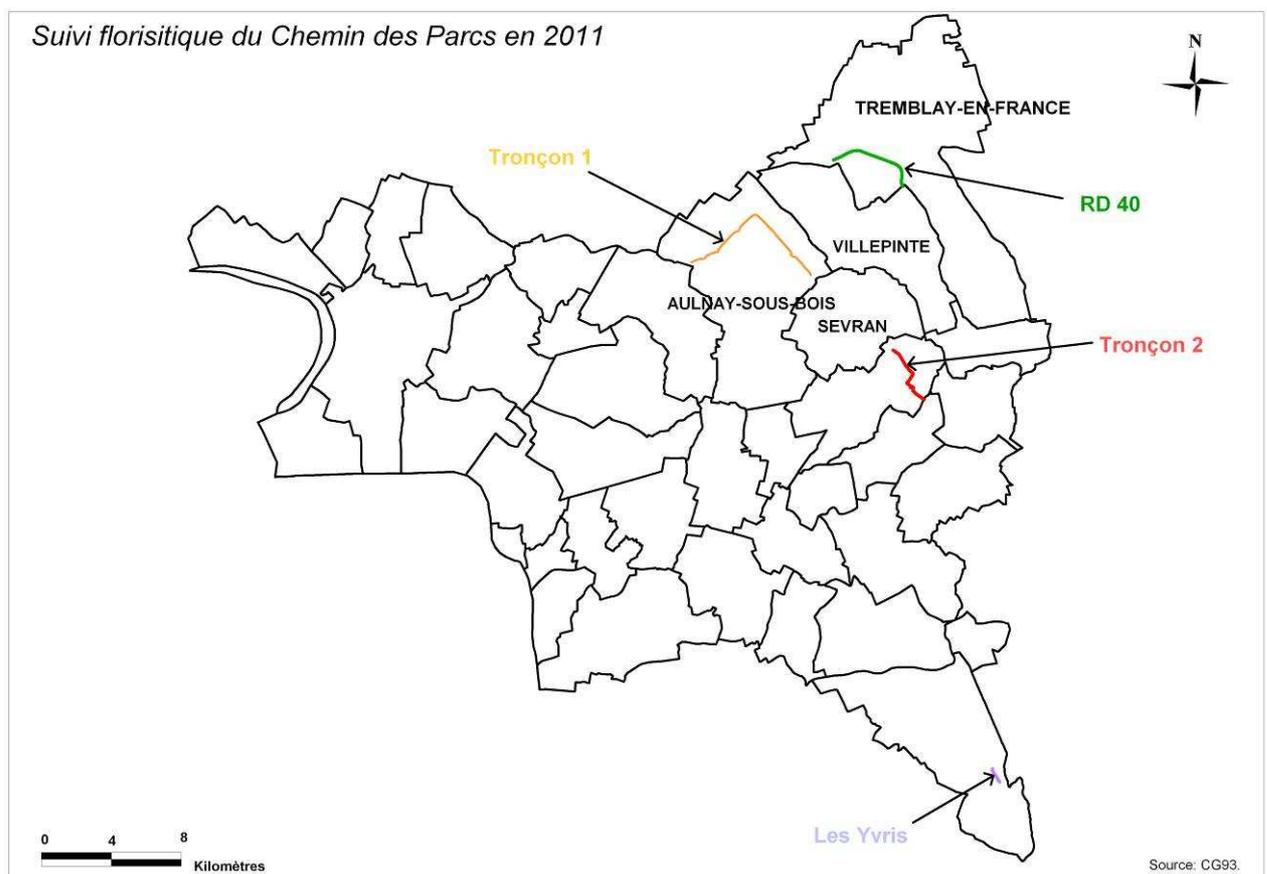


Figure 1. Localisation des différents tronçons du Chemin des Parcs inventoriés en 2011.

# Tronçon 1

## Localisation

Le tronçon 1 relie le parc Jacques Duclos au Blanc-Mesnil au parc forestier de la Poudrerie à Sevran. Seule la partie traversant la commune d'Aulnay-sous-Bois d'ouest en est a fait l'objet de cette étude. A cet endroit, le Chemin des Parcs longe le parc Robert Ballanger et le parc départemental du Sausset en empruntant le boulevard André Citroën puis l'avenue Raoul Dufy (fig.2).



Figure 2. Localisation du tronçon 1 du Chemin des Parcs: sous-trançons et placettes type Vigie-Flore.



Figure 3. Placette Vigie-Flore.

## Matériels et méthodes

L'état initial a été réalisé en suivant un transect tracé le long du parcours du Chemin des Parcs. Ce transect a été divisé en sous-transects (selon le type de milieu traversé) qui ont chacun fait l'objet d'un bordereau d'inventaire général. Il a été décidé d'inventorier 5 mètres de part et d'autre du transect. Cette distance a été choisie afin d'avoir une emprise suffisamment importante sans pour

autant chevaucher des milieux différents. D'une longueur totale de 4.5 km, il a fallu deux jours de terrain pour le parcourir. En parallèle, 8 relevés ponctuels ont été effectués en suivant le protocole Vigie-Flore (fig.2 et 3).

## Résultats et recommandations

155 taxons ont été inventoriés mais aucune espèce patrimoniale n'a été rencontrée (annexe.1). Notons tout de même la présence d'espèces telles que le Chardon faux-acanthe (*Carduus acanthoides*) et la Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*), assez rares en Seine-Saint-Denis (fig.4). Le Chardon faux-acanthe a principalement été retrouvé dans les friches et les prairies qui jalonnent le tronçon. Pour conserver ses stations, il suffira de préserver ces milieux. En revanche, la Centaurée scabieuse a été vue le long d'un trottoir, ce qui rend sa préservation plus compliquée.



Figure 4. Le Chardon faux-acanthe et la Centaurée scabieuse. Photos : Filoche-2008 et Arnal-1998.

Les résultats par secteur sont présentés dans le tableau ci-dessous.

## Secteur du Bassin est de Blanc-Mesnil

<i>Sous-tronçon</i>	<i>Remarques</i>	<i>Photos</i>
1-1 (83 m) 38 espèces	<p><b>Etat des lieux :</b> Friche bien diversifiée.</p> <p><b>Conseils :</b> Essayer d'intégrer cet habitat dans le futur aménagement. En contexte urbain, il présente un grand intérêt pour la faune et la flore. Une fauche tardive est à envisager.</p> <p><b>Espèce remarquable :</b> Le Chardon faux-acanthe.</p>	
1-2 (130 m) 20 espèces	<p><b>Etat des lieux :</b> Secteur totalement minéralisé. Quelques espèces présentes dans les interstices du trottoir.</p> <p><b>Conseils :</b> Aménager deux bandes de prairie de part et d'autre de la voie piétonne permettrait de faire une connexion entre le milieu suivant et celui qui précède.</p> <p><b>Pas d'espèces remarquables à signaler.</b></p>	

---

1-3  
(80 m)  
47 espèces

**Etat des lieux :** Ancienne friche certainement fréquemment fauchée évoluant vers une prairie mésophile bien diversifiée.

**Conseils :** Même de faible surface, ces milieux doivent être intégrés et valorisés au cœur de l'aménagement. Pour cela, une fauche tardive doit être pratiquée.

**Espèce remarquable :** Le Chardon faux-acanthe.



1-4  
(606 m)  
73 espèces

**Etat des lieux :** Ce transect traverse une belle surface de milieu ouvert, cernée par les voies de circulation. Différentes gestion y sont menées ; en résulte une mosaïque de friches, de prairies et de pelouses urbaines.

**Conseils :** de la même manière que précédemment, ces milieux constituent une zone refuge à préserver, à intégrer lors des travaux d'aménagement et à faucher tardivement.

**Espèce remarquable :** Le Chardon faux-acanthe.



---

## Secteur du parc Robert Ballanger

---

**Etat des lieux :** Pelouse de parc classique beaucoup trop entretenue. D'une diversité spécifique très faible, cet espace représente néanmoins un potentiel très intéressant en termes de surface.

2

(1384 m)

46 espèces

**Conseils :** Lors des travaux, la création d'une prairie ponctuée de zone herbacée plus rase peut être envisagée. La prairie devra être fauchée à l'automne.



**Pas d'espèces remarquables à signaler.**

3-1

(315 m)

14 espèces

Les mêmes commentaires et suggestions que précédemment peuvent être formulés pour cette zone.



---

## Secteur de l'avenue Raoul Dufy

---

**3-2**  
(430 m)  
52 espèces

**Etat des lieux :** Bord de route finalement assez peu entretenu et donc diversifié.

**Conseils :** De même que pour le tronçon 1-2, il serait intéressant de créer deux bandes de prairie de part et d'autre de la voie piétonne.

**Espèces remarquables :**  
Le Chardon faux-acanthe et la Centaurée scabieuse.



---

**3-3**  
(243 m)  
32 espèces

**Etat des lieux :** Talus très nitrophile (Grande ortie, Chélidoine, Clématite, Brome stérile,...) et planté d'espèces horticoles non prises en compte dans le relevé floristique. Pelouse fortement entretenue.

**Conseils :** Une prairie peut parfaitement avoir sa place. Parallèlement il est envisageable de préserver un chemin tondu afin de permettre aux usagers de s'approprier la zone.

**Pas d'espèces remarquables à signaler.**



---

**3-4**  
(462 m)  
47 espèces

Suite du talus. Mêmes commentaires que 3-3.

---

---

## Secteur du carrefour Jean Monnet et de l'avenue Suzanne Lenglen

---

**Etat des lieux :** Friche bien diversifiée. Très intéressant pour la faune (présence de *Mantis religiosa*).

**4-1**  
(70 m)  
40 espèces

**Conseils :** Il serait vraiment pertinent de laisser cette surface en friche d'autant plus que le site est fortement accidenté, son aménagement serait compliqué et certainement très coûteux. Une fauche tous les 2/3 ans serait appropriée.



**Pas d'espèces remarquables à signaler.**

**Etat des lieux :** Pelouse urbaine typique ne présentant pas d'intérêt particulier. Espace trop entretenu.

**4-2**  
(163 m)  
29 espèces

**Conseils :** Convertir cette surface en prairie.

**Pas d'espèces remarquables à signaler.**

---

**Etat des lieux** Pas d'intérêt particulier non plus. Milieu peu diversifié et assez nitrophile.

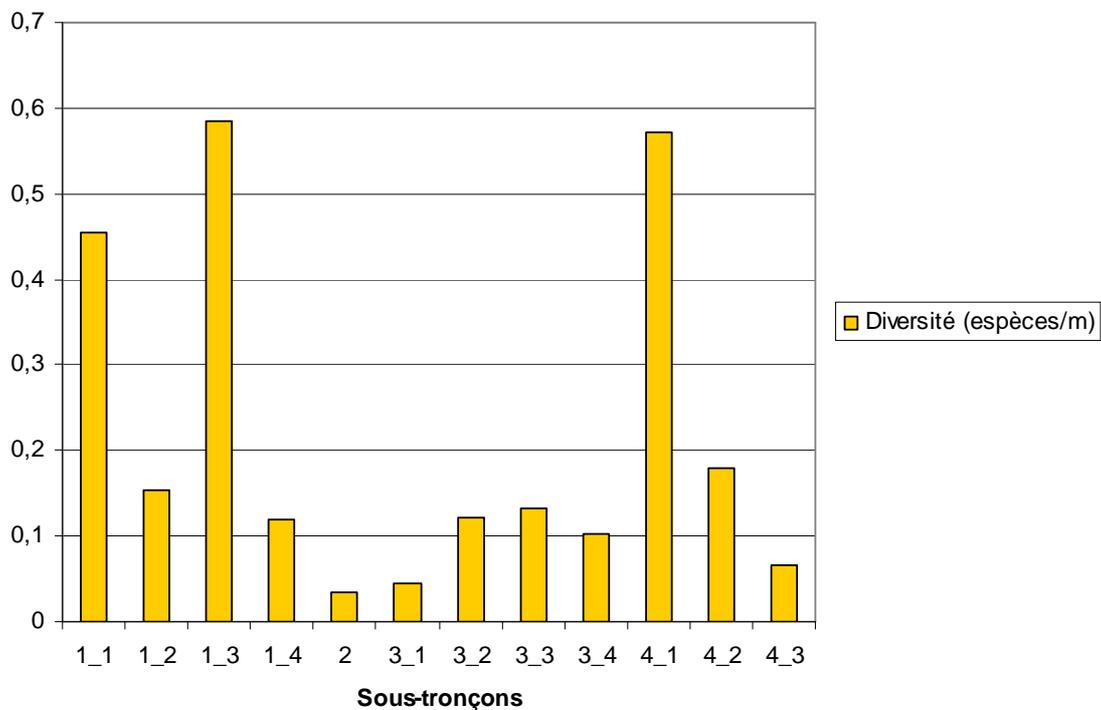
**4-3**  
(612 m)  
40 espèces

**Conseils :** Une seule fauche tardive annuelle apportera certainement un peu plus de diversité.

**Pas d'espèces remarquables à signaler.**

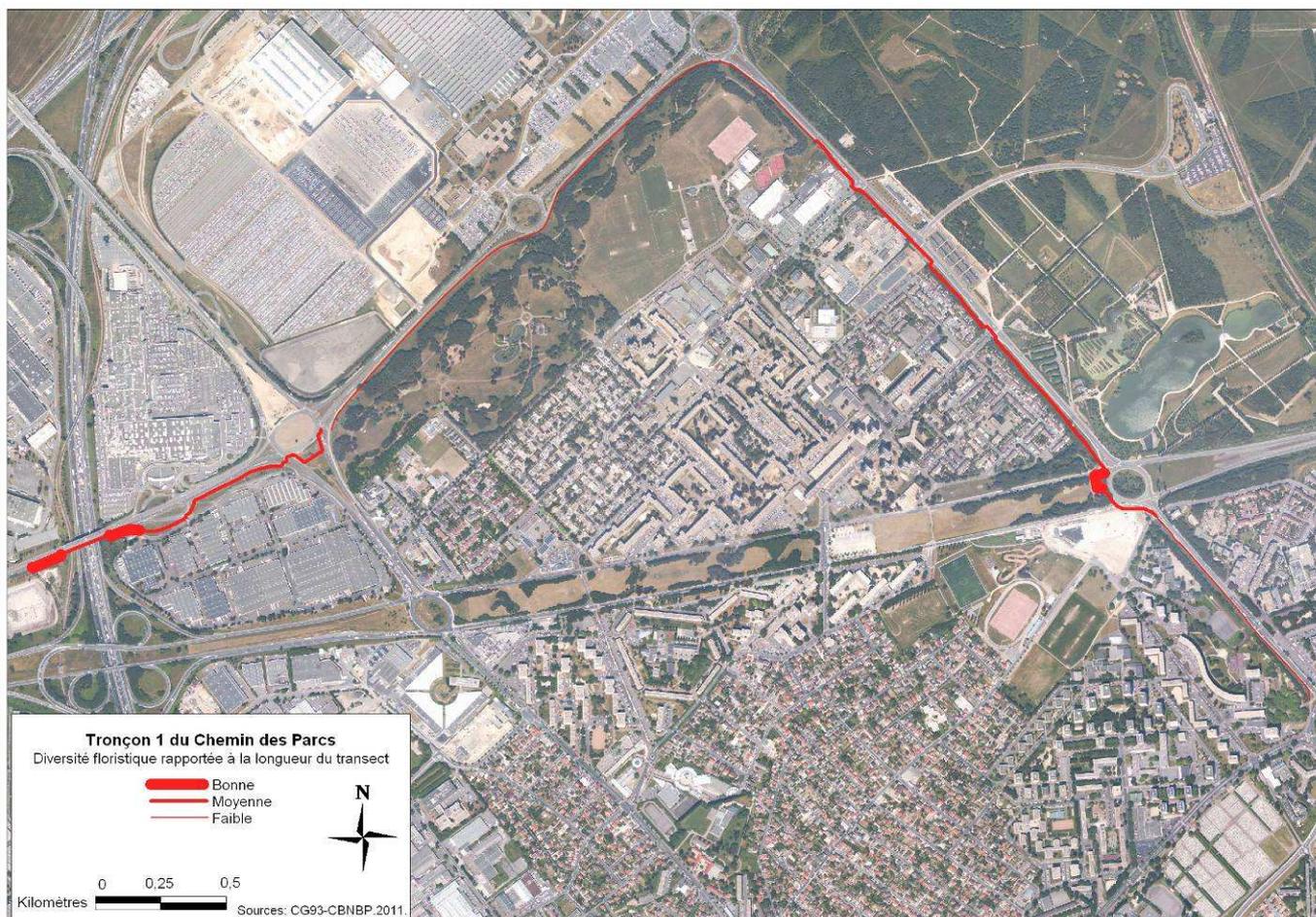


Certains milieux présentent une belle diversité spécifique. Afin de mieux la visualiser le long du transect, le nombre d'espèces inventoriées a été rapporté à la longueur du sous-tronçon (fig.5).



**Figure 5. Diversité spécifique rapportée à la longueur de chaque sous-tronçon.**

Il apparaît que les tronçons les plus diversifiés sont les friches et les prairies (t 1-1, t 1-3 et t 4-1). En revanche, les milieux les plus pauvres correspondent aux pelouses urbaines fortement entretenues (t 2, t 3-1 et t 4-3). Il est intéressant de souligner que le trottoir (t 3-2) possède une diversité spécifique plus importante que celle de la pelouse du parc Robert Ballanger (t 2). Cela illustre bien la capacité des pelouses urbaines trop entretenues à limiter l'installation de nombreuses espèces. Une représentation cartographique permet de mieux visualiser ces constats (fig.6).



**Figure 5. Diversité floristique rapportée à la longueur du transect.**

Enfin, soulignons l'importante présence d'espèces invasives. Près de 12 % de la flore recensée sur le tronçon 1 du Chemin des Parcs peut être considérée comme naturalisée<sup>1</sup> et 6 % comme invasive<sup>2</sup> (fig.7).

<sup>1</sup> Les taxons naturalisés sont des plantes non indigènes, introduites volontairement ou non, par les activités humaines après la mise en place des grands flux intercontinentaux et devenues capables de se reproduire naturellement d'une manière durable, parfois de façon dynamique. Elles se comportent, de fait, comme des espèces indigènes, c'est-à-dire capables de se reproduire et de coloniser de nouveaux milieux sans intervention directe de l'homme par semis ou plantation (Filoche, 2011).

<sup>2</sup> Le terme « invasive » s'applique aux taxons exotiques qui, par leur prolifération dans les milieux naturels ou semi-naturels entraînent des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes où ils se sont établis (Filoche, 2011).

Espèces	Indice d'invasibilité de Lavergne
Ailante glanduleux ( <i>Ailanthus altissima</i> )	4
Buddleia du père David ( <i>Buddleja davidii</i> )	3
Vergerette de Sumatra ( <i>Conyza sumatrensis</i> )	3
Mahonia faux-houx ( <i>Mahonia aquifolium</i> )	2
Vigne-vierge commune ( <i>Parthenocissus inserta</i> )	3
Laurier-cerise ( <i>Prunus laurocerasus</i> )	2
Renouée du Japon ( <i>Reynoutria japonica</i> )	5
Robinier faux-acacia ( <i>Robinia pseudoacacia</i> )	5
Séneçon du Cap ( <i>Senecio inaequidens</i> )	3

**Figure 6. Espèces invasives présentes le long du tronçon 2 du Chemin des Parcs.**

L'échelle d'invasibilité de Lavergne permet la réalisation d'un état des lieux précis et complet des statuts d'invasibilité de la flore exotique. Le statut d'invasibilité est basé sur des données mesurables et connues par les botanistes de la région (habitats colonisés, densité des populations rencontrées, distribution des espèces) et de l'évaluation du caractère invasif de l'espèce. Il permet d'obtenir une vision globale du stade d'invasion de chaque espèce sur le territoire (Vahrameev, 2011). Lorsque l'indice est compris entre 2 et 5, l'espèce en question présente un caractère invasif avéré. Un indice équivalent à 3 concerne les espèces envahissant des milieux non patrimoniaux fortement perturbés (annexe.4).

#### **En résumé**

- Une diversité spécifique intéressante dans les friches, à gérer en fauche tardive
- Des pelouses urbaines encore beaucoup trop entretenues
- Présence de 2 espèces intéressantes : *Carduus acanthoides* et *Centaurea scabiosa*, assez rares en Seine-Saint-Denis
- Des espèces invasives à surveiller